



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2595

**OBJET : Autorisation de signature d'une convention d'achat d'eau
avec la commune de Carbonne**

L'an Deux Mille Vingt-trois et le 7 du mois de mars de 18 h 00 à 19 h 30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS : Henri BENABENT, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Alain METGE, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Jean-Michel SOLER, Christine TEQUI, Pierre VIEL.

EXCUSÉS : Jean-Pierre BOIX, Jean-Claude COMBRES, Francis MAGDALOU, Alain MAYODON, Alain ROCHET, Jean-Claude SERRES, André VIDAL.

ABSENTS : Raymond BERDOU, Christian LOUBET.

<u>PROCURATIONS</u> : Jean-Pierre BOIX	donne pouvoir à	Jacques ESCANDE
Francis MAGDALOU	donne pouvoir à	Thierry PORTET
Alain ROCHET	donne pouvoir à	Christine TEQUI

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme BLASQUEZ

Considérant que la Commune de SALLES SUR GARONNE, adhérente au SMDEA pour la compétence eu potable, est alimentée en eau depuis les installations de la commune de CARBONNE.

Considérant la convention actuelle d'achat d'eau.

Il convient donc de renouveler ladite convention afin d'établir les prix de vente à l'abonné de SALLES SUR GARONNE.

Où l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ **APPROUVE,**
Ladite convention

▪ **AUTORISE,**

Madame la Présidente, à signer la convention d'achat d'eau avec la commune de CARBONNE pour l'alimentation de la commune de SALLES SUR GARONNE.

**La Présidente du SMDEA,
Christine TÉQUI**

